

INTITULÉ :

Formation à la conduite en sécurité des engins de chantier selon la recommandation CACES® R482 de la CNAM

OBJECTIFS :

Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques requises pour l'utilisation en sécurité d'engins de chantier dans un cadre professionnel.

Être capable de conduire en sécurité les engins de chantier conformément à la recommandation R482 de la CNAM

PUBLIC VISÉ

Toute personne amenée à utiliser des engins de chantiers avec ou sans expérience professionnelle dans le domaine.

PREREQUIS

Être âgé de 18 ans minimum

Ne pas avoir des restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des engins de chantier. Maîtriser le français (oral et écrit)

Expérience professionnelle requise : NON

DURÉE, DATES, LIEU, HORAIRES

Cf. Convention ou contrat de formation joint

MODALITÉ D'ORGANISATION

En groupe de 1 à 6 personnes

En présentiel, parcours individualisé selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (cf. Convention ou contrat de formation joint)

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Livret stagiaire individuel
- 1 salle de formation équipée Vidéoprojecteur, PC, paperboard
- 1 aire d'exercice pratique conforme
- Engins de chantier représentatifs selon catégories.
- Les stagiaires doivent avoir des chaussures de sécurité, des gants et un casque de chantier.

TARIF

Contactez Féglé FORMATIONS : 03.54.44.45.44
contactfegeleformations@gmail.com

Personne en situation d'handicap :

Contactez Féglé Formations 03.54.44.45.44

Etablissement accessible aux personnes handicapées

PROGRAMME

THEORIE :

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories CACES®
- Règles de circulation applicable aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins de chantier

PRATIQUE :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste - Opération d'entretien quotidien - Maintenance
- Conduite au moyen d'une télécommande (option)
- Chargement / déchargement sur porte-engins (option pour les catégories B à F)

SUIVI - ÉVALUATIONS :

- Suivi et sanction de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.
- Appréciation de l'acquisition de compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation : Tests CACES® engins de chantier (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R482 de la CNAM) ou équivalent.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid
- Validité : 10 ans

METHODES PEDAGOGIQUES :

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme.

Partie théorique : Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur et d'exercices en groupe, d'échanges d'expériences, de démonstration et d'explications sur paperboard. Vérification des acquis tout au long de la formation à l'aide de quizz

—>Un livret de formation est remis à chaque stagiaire en fin de formation.

Partie pratique : Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.